

Konstantinos Tasoulas est élu président de la République hellénique

Konstantinos Tasoulas (Nouvelle Démocratie, ND) a remporté le 12 février l'élection présidentielle grecque lors du 4e tour de scrutin avec 160 suffrages. Il a devancé Tassos Giannitsis (Mouvement socialiste panhellénique-Mouvement pour le changement, PASOK-KINAL) qui en a recueilli 34. Il succèdera à Ekaterini Sakellaropoulou (ND), en poste depuis janvier 2020 et qui a été la première femme à exercer la magistrature suprême dans la République hellénique.

En Grèce, le président grec est élu pour un mandat de 5 ans, renouvelable une fois, par les 300 membres de la *Vouli Ton Ellinon*, chambre unique du Parlement.

Depuis l'amendement constitutionnel adopté en novembre 2019, le paragraphe 4 de l'article 32 de la Constitution sur l'élection du chef de l'Etat affirme que celui-ci peut être élu s'il recueille au moins une majorité des 2/3 des suffrages, soit 200, lors des deux premiers tours de scrutin. Si aucun candidat n'a pu être désigné par ces votes, il faudra alors, pour être élu, obtenir une majorité des 3/5e (180) au 3e tour. Si aucun candidat n'a pu être déclaré vainqueur, au 4e tour, est élu le candidat qui obtient la majorité absolue, soit 151 suffrages.

Un éventuel 5e tour est prévu au cas où le 4e ne permette pas de désigner un vainqueur (il n'a pas été nécessaire cette fois). Il rassemble les 2 candidats ayant obtenu le plus grand nombre de suffrages lors du tour précédent ; celui qui remporte la majorité relative des voix est alors désigné président de la République. Les tours de scrutin sont organisés avec un intervalle de 5 jours entre chaque tour.

Le 15 janvier, le Premier ministre Kyriakos Mitsotakis (ND), en annonçant qu'il choisissait Konstantinos Tasoulas comme candidat, a mis fin à une tradition en vigueur depuis 50 ans, qui voulait que le parti de centre droit désigne un candidat de centre gauche pour la magistrature suprême et inversement.

Par ailleurs, le jour de sa nomination comme candidat, des manifestants se sont rassemblés devant la *Vouli* pour protester contre l'absence d'avancées dans l'enquête sur les responsabilités politiques de la catastrophe

ferroviaire survenue dans la nuit du 28 février au 1er mars 2023. Une collision entre un train de passagers et un train de marchandises circulant entre Athènes et Thessalonique a fait 57 morts et au moins 90 blessés à Larissa, ville située en Thessalie à 150 km au nord de la capitale. Il s'agit de la plus grave catastrophe ferroviaire qu'a connue la Grèce. L'accident a révélé de graves dysfonctionnements dans la gestion des chemins de fer et a mis à jour la vétusté du réseau ferré ainsi que les retards pris dans la modernisation du système de sécurité du trafic ferroviaire. Selon la loi grecque, seul le parlement est habilité à enquêter sur les responsables politiques.

Les autres candidats en lice pour l'élection présidentielle de ce début d'année 2025 étaient au nombre de 3. Louka Katseli, économiste, professeur d'université, ancienne ministre du Travail et de la Sécurité sociale (2010-2011) et de l'Économie, de la Compétitivité et du Transport maritime (2009-2010), était soutenue par la Coalition de la gauche radicale-Alliance progressiste (SYRIZA-SRA). Tassos Giannitsis, ancien ministre du Travail et de la Sécurité sociale (2000-2001), des Affaires étrangères (2004) et de l'Intérieur (2011), était appuyé par la gauche plus modérée du Mouvement socialiste panhellénique-Mouvement pour le changement. Enfin, Konstantinos Kyriakou, juriste, membre de la minorité albanaise emprisonné dans les geôles du dictateur communiste Enver Hoxha dans les années 1970, était celui du Mouvement populaire démocrate patriote (NIKI, qui signifie Victoire).

Élection présidentielle en Grèce

12 février 2025

« *Indépendamment des désaccords individuels, le fil invisible qui nous unit ne doit pas se rompre. C'est ce fil invisible qui nous rassemble lorsque nous nous mobilisons pour un objectif commun ou pour prévenir un dommage commun. Un fonctionnement harmonieux et la coopération des institutions, un climat politique serein et la préservation de l'unité créent un cadre favorable à la réalisation des objectifs politiques* » a déclaré Konstantinos Tasoulas après son élection, ajoutant « *Le président de la République, en tant que régulateur du système, est appelé à renforcer ce cadre, loin de toute compétition partisane* ».

Le nouveau chef de l'Etat a appelé à « *l'effort national collectif et à la solidarité sociale* ».

Originaire de Ioannina, ville située au nord-ouest du pays, et âgé de 65 ans, Konstantinos Tasoulas est diplômé en droit et avocat de profession. Il a été élu député de la Nouvelle Démocratie en 2000 et a conservé son mandat jusqu'à présent. Il a exercé les fonctions de vice-ministre de la Défense entre 2007 et 2008 et de ministre de la Culture et des Sports entre 2014 et 2015. Désigné en 2019, il était le président sortant du parlement.

Le nouveau président de la République hellénique prendra ses fonctions le 13 mars.

Résultats de l'élection présidentielle de janvier & février 2025 en Grèce

Candidats	25 janvier Voix au 1er tour	31 janvier Voix au 2e tour	6 février Voix au 3e tour	12 février Voix au 4e tour
Konstantinos Tasoulas (Nouvelle démocratie, ND)	160	160	156	160
Louka Katseli (Coalition de la gauche radical-Alliance progressiste, SYRIZA-SRA)	40	40	40	29
Tassos Giannitsis (Mouvement socialiste panhellénique-Mouvement pour le changement, PASOK-KINAL)	34	34	31	34
Konstantinos Kyriakou (Mouvement populaire démocrate patriote, NIKI)	14	14	14	14
Nombre total de votants	297	300	293	276

Source : Parlement grec

Retrouvez l'ensemble de nos publications sur notre site:

www.robert-schuman.eu

Directeur de la publication : Pascale JOANNIN

Les opinions exprimées dans ce texte n'engagent que la seule responsabilité de l'auteur.

© Tous droits réservés, Fondation Robert Schuman, 2025

LA FONDATION ROBERT SCHUMAN, créée en 1991 et reconnue d'utilité publique, est le principal centre de recherches français sur l'Europe. Elle développe des études sur l'Union européenne et ses politiques et en promeut le contenu en France, en Europe et à l'étranger. Elle provoque, enrichit et stimule le débat européen par ses recherches, ses publications et l'organisation de conférences. La Fondation est présidée par M. Jean-Dominique GIULIANI.